

République française

Département de l'Aisne

RF  
PREFECTURE DE LAON

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 24/04/2023  
002-210204756-20230413-DE\_2023\_008-DE

## COMMUNE DE MONTAIGU

Séance du 13 avril 2023

Membres en exercice : 13

Date de la convocation: 04/04/2023

Présents : 9

*L'an deux mille vingt-trois et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Caroline MITOUART*

Votants : 11

Pour : 11

**Présents** : Caroline MITOUART, Alexandre PRESTAIL, Aymeric COLAS, Matthieu DEBLED, Grégory HAVEL, Benoît BENSCH, Freddy BESSE, Morgan BOURDON, Monique DE BROUWER

Contre : 0

Abstentions : 0

**Représentés** : Brigitte GONON par Matthieu DEBLED, David MASCRET par Monique DE BROUWER

**Excusés** :

**Absents** : Cindy DELAPLACE, Thomas HOUDELETTE

**Secrétaire de séance** : Monique DE BROUWER

**Objet : Budget principal - Approbation du compte de gestion 2022 - DE\_2023\_008**

Madame le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Comptable public à la clôture de l'exercice. Ce document retrace les opérations budgétaires en dépenses et recettes réalisées au cours de l'exercice concerné.

Madame le Maire présente le compte de gestion de l'exercice 2022 établi par le Comptable du Service de Gestion Comptable de Laon. Elle précise que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le Compte de Gestion 2022 du Comptable public. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance,  
les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire, Caroline MITOUART

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_